

Contacteur LUTECE :

Maison Creilloise des Associations
11, rue des Hironvalles
60100 Creil
E-mail : contact@asso-lutece.org
Twitter : [@Asso_LUTECE](https://twitter.com/Asso_LUTECE)

LUTECE est membre de la FNAUT



Fédération Nationale des
Associations d'Usagers des Transports

Retards, suppressions, trains bondés : Les usagers n'en peuvent plus !

C'était pourtant une évidence pour tous les représentants des usagers, nous l'avions écrit dans notre précédent numéro de LUTECE Infos, et l'expérience nous a malheureusement donné raison :

« *Un plan de transport qui ne pourra tenir ses promesses sans renforcement de la maintenance.*

Les nombreux incidents matériels (...) renforcent nos craintes exprimées depuis la présentation du projet horaire : si la fiabilité du matériel et des infrastructures ne s'améliorent pas, ce changement d'horaires contraignant une partie des usagers à changer leurs habitudes voire leur mode de vie au prix de lourds sacrifices, aura été effectué en vain. »

C'est exactement la situation à laquelle nous sommes confrontés depuis janvier 2015 : **faute de matériel fiable et disponible et de personnel de réserve suffisant**, les usagers n'ont pas pu bénéficier des améliorations des conditions de transport et de la régularité qui étaient promises en contrepartie du changement des horaires, qui a détérioré lourdement la desserte de certaines gares, bien au contraire !

A cela s'ajoutent **les déficiences de la SNCF** qui n'avait **pas suffisamment anticipé la réorganisation nécessaire des mises à quai des rames** à Paris-Nord pour assurer le nouveau service, ainsi que les conséquences des travaux qui ont été largement sous estimées.

Ces graves dysfonctionnements, absolument inexcusables, font aujourd'hui l'objet d'un **plan de redressement** portant notamment sur la réorganisation des mouvements de trains entre le technicentre et Paris-Nord ainsi que sur l'amélioration des processus de maintenance.

D'une part, **nous accueillons ces annonces avec la plus grande méfiance**, puisque **ce n'est pas la première fois que l'on nous présente une « réorganisation » de la maintenance**. Si un progrès très relatif commence à être perçu sur Creil - Paris, nous attendons qu'il soit confirmé sur le long terme.

D'autre part, **c'est bien avant la mise en place du Service 2015 que ces mesures auraient dû être prises, et non une fois que les usagers ont subi un service déplorable pendant des mois !**

Une grille qui doit être corrigée :

La nouvelle grille a effectivement permis d'améliorer dans certains cas la répartition des voyageurs en heure de pointe (il n'existe plus de trains sur lesquels la demande dépasse les 1370 personnes, comme les anciens 17h49 et 18h49 au départ de Paris), à condition bien évidemment que les compositions prévues soient respectées, ce qui est loin d'être toujours le cas !

Cependant, l'affectation peu optimale du matériel et le manque d'offre à certaines heures conduisent encore les usagers à subir des conditions de transport inacceptables dans certains trains ou à devoir se reporter par dépit sur le suivant.

Des modifications de desserte sont mises en place pour limiter la sur-occupation des trains INTERCITES au départ de Paris à 16h04 et 16h34 (*voir page 2*). Ces premiers changements ne sont que partiellement satisfaisants et d'autres problèmes restent à résoudre : deux trains desservant Chantilly et Orry-La-Ville sont également surchargés (7h05 et départ de Creil et 19h07 au départ de Paris), ces TER étant assurés en trains courts pendant l'heure de pointe. Aucune solution n'est trouvée pour améliorer les conditions de transport dans le Paris - St-Quentin de 18h34 effectué en rame Corail, comportant insuffisamment de places.

LUTECE a transmis un bilan précis de Service 2015 au Conseil Régional et à la SNCF, accompagné de propositions qui ont été débattues en réunion. Il est regrettable que nos alertes émises avant l'application du nouveau service n'aient pas été correctement prises en compte, ce qui conduit aujourd'hui à devoir retravailler le service dans l'urgence.

Tous aux comités d'étoile !

Les Comités d'Etoile ferroviaire sont l'occasion pour les usagers de s'exprimer et d'échanger avec les responsables du Conseil Régional et de la SNCF.

Ces réunions auront lieu à **18h30**

- **le 2 avril à Creil**
- **le 7 avril à Compiègne**
- **le 9 avril à Amiens**
- **le 15 avril à Beauvais**

Application de la garantie Picardie sur Amiens – Creil - Paris

Conformément à la convention Région – SNCF, les résultats de régularité inférieurs à 87% sur deux mois consécutifs (85,9% et décembre et 79% en janvier) donnent lieu au **dédommagement des abonnés à hauteur de 20%**, qu'ils utilisent tout ou partie de l'axe concerné.

Les démarches à suivre sont consultables sur le site TER Picardie.

Une nouvelle qui n'est guère réjouissante puisqu'elle fait suite à deux mois d'un service particulièrement dégradé, mais elle marque la prise en compte du préjudice subi par les usagers.

Nous estimons néanmoins que ce dispositif expérimental reste perfectible.

Les usagers et les élus se mobilisent

Plusieurs initiatives d'usagers témoignent du ras-le-bol provoqué par les dégradations de dessertes et les mauvaises conditions de transport : associations et collectifs ont multiplié les alertes et les pétitions.

Les maires de plusieurs villes ont adopté des motions ou organisé des rassemblements pour demander le rétablissement d'horaires convenables et d'une qualité de service correcte. Les revendications portent également sur le maintien des guichets.

Evolution du service 2015

➤ Depuis le 9 mars

- Des premières modifications ont été apportées à la grille horaire afin **d'améliorer les conditions de transport** dans les Intercités de 16h04 et 16h34 au départ de Paris : l'arrêt à Creil sur le 16h04 a été supprimé et reporté sur le Paris – Boulogne de 16h31 dont le départ est provisoirement avancé de 6 minutes. Bien que répondant à un problème qu'il était urgent de résoudre, **ces aménagements ne doivent pas dispenser la Région et la SNCF de continuer à travailler sur des solutions plus satisfaisantes pour l'ensemble des usagers.**

➤ En projet

- **Une amélioration de la desserte de Pont Sainte Maxence entre 7h et 8h est étudiée par la SNCF.** Elle reprendrait partiellement une demande que nous avons formulée une première fois lors de la consultation sur les nouveaux horaires, et de manière plus précise en janvier 2015.
- **Nous avons insisté** pendant notre dernière rencontre avec le Région et la SNCF le 9 mars **pour que les usagers de Rieux-Angicourt**, dont la desserte a été fortement dégradée par la Service 2015, **bénéficient aussi de cette amélioration.** Nous avons émis une contre-proposition concrète en ce sens.
- **Nous réclamons également que ces changements ne se fassent pas au détriment de la desserte d'une des haltes** situées entre Compiègne et Creil.
- Il est envisagé que cette amélioration de l'offre s'accompagne d'une utilisation plus judicieuse du matériel : le TER arrivant à Paris à 7h38, aujourd'hui prévu en 5 voitures, devrait être effectué en train long. La rame courte serait utilisée plus tard, sur un train moins fréquenté.

La mobilisation des usagers commence à porter ses fruits !

Le compte-rendu complet de la rencontre qui s'est tenue le 9 mars à la demande de LUTECE et de la FNAUT Picardie en présence du Conseil Régional et de la SNCF est à lire sur notre site internet <http://www.asso-lutece.org/cr9mars.html>

➤ **Rejoignez LUTECE !**

BULLETIN D'ADHESION A LUTECE

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse mail : @

adhère à l'association LUTECE et verse sa cotisation de **5 euros** à l'ordre de LUTECE (de préférence par chèque)

Envoyez votre adhésion à :

LUTECE
Maison Creilloise des Associations
11, rue de Hironvales
60100 CREIL

Cette publication a pu être réalisée grâce au soutien de la CAC et de la ville de Villers Saint Paul